

0622863A
ACADEMIE DE LILLE
COLLEGE ADAM DE LA HALLE
RUE DE ROUBAIX
62217 ACHICOURT
Tel : 0321735904

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/04/2022

Réuni le : 26/04/2022

Sous la présidence de : Sebastien Paillart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention définissant les conditions de mise en oeuvre du programme ERASMUS avec le collège Pharamond Savary de Gouzeaucourt, coordinateur du consortium ERASMUS+

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0